



## Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention

Régionale : Liège

Thématique : « Droits humains »

**Activité** : Table-ronde « Fractures numériques, fracture sociale : comment viser l'inclusion ? »

**Date** : 19/05/2022

**Lieu** : Cité Miroir Liège

**Organisation/partenaires si autre que la régionale** :

Intervenants : Laura Faure (FOPES-UCLouvain), Eric Blanchard (Espace Public Numérique), Gaëlle Peters (RWLP) et Nadid Belaatik (GSARA)

**Nombre de participants** : 30

**Rapport transmis par** : Céline Gérard

**Autres précisions** :

### **Réflexions** :

Selon une étude du Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, Etat et Société (CIRTES) parue en mars 2021, 40% de la population belge est en situation de vulnérabilité face à la numérisation constante de la société. En parallèle, le baromètre inclusion numérique de la Fondation Roi Baudouin nous apprend que la numérisation grandissante de la société profiterait davantage aux groupes socialement, culturellement et économiquement favorisés. Cette table-ronde était l'occasion d'interroger les fractures numériques de notre société et le rôle émancipateur du secteur associatif et de l'éducation permanente dans ce contexte de digitalisation accrue de la société.

### **Questions** :

- A quoi renvoient ces fractures numériques ? Comment se concrétisent-elles ?
- Comment garantir le recours aux droits ? Comment ne pas exclure davantage encore ce public vulnérable ?
- Comment éviter la dématérialisation et la déshumanisation des services publics ? Comment maintenir un service universel ?
- Comment conscientiser les développeurs, le secteur privé et les responsables politiques de cette problématique ?
- Quelles sont les initiatives mises en place pour réduire ces inégalités socio-numériques ?

### **Propositions** :

- Parler d'inégalités socio-numériques plutôt que de fracture numérique
- Garantir un droit d'accès à internet pour tous
- Maintenir une présence humaine au sein des services publics, maintenir des accès/lieux/guichets en suffisance et à proximité
- Rendre l'accès aux droits (inconnus des utilisateurs) automatiques
- Etablir un moratoire sur les demandes n'ayant pu être introduites numériquement et qui ont donné lieu à des sanctions
- Soutenir, financer, visibiliser, pérenniser les initiatives publiques et associatives visant à réduire les inégalités socio-numériques